



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 avril 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant de la France au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 5 avril 2017 indiquant que Mme Sheraz Gasri a été nommée représentante suppléante de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

